

Degré	RELATIONNEL	POINTS
1	Echanges professionnels simples, nécessitant de bien comprendre ses interlocuteurs internes ou externes et de se faire comprendre par eux	1
2	Echanges professionnels courants, nécessitant une écoute attentive de ses interlocuteurs, la reformulation de leurs demandes, une force de conviction et l'apport de conseils	4
3	Echanges professionnels complexes, nécessitant la construction d'argumentaires et d'explications pédagogiques, la capacité à mobiliser ses interlocuteurs externes ou internes	14
4	Relationnel professionnel déterminant, pour l'entreprise, nécessitant persuasion et diplomatie, conduite de négociations et représentation de l'entreprise auprès d'acteurs privés ou institutionnels	50

Vous additionnez le nombre de points que vous avez trouvé dans chaque tableau.

Vous le situez dans le palier et trouvez ainsi le taux horaire de votre salarié. Puis, vous faites de même pour déterminer la catégorie socio-professionnelle.

	Coefficient dans l'emploi		Taux horaire minimum	Catégorie socio-professionnelle
	Entre	Et		
Palier 1	9	11	10.25	Ouvrier
Palier 2	12	16	10.33	
Palier 3	17	24	10.48	
Palier 4	25	35	10.71	
Palier 5	36	51	11.21	
Palier 6	52	73	11.77	
Palier 7	74	104	12.47	Technicien <ul style="list-style-type: none"> • Si 74 points • Minimum de degré 4 critère technicité • Degré 3 critère responsabilité ou autonomie
Palier 8	105	143	13.37	Agent de maîtrise <ul style="list-style-type: none"> • Si 105 points • Minimum de degré 3 critère autonomie • Degré 3 critère management ou degré 4 technicité
Palier 9	144	196	14.49	
Palier 10	197	270	16.06	Cadre <ul style="list-style-type: none"> • Si 197 points • Minimum de degré 4 critère autonomie • Degré 4 critère management ou degré 4 technicité
Palier 11	271	399	18.28	
Palier 12	400		20.91	

Si votre salarié a un salaire supérieur à celui que vous trouvez, vous lui maintenez.

Si son salaire est inférieur, vous devrez l'augmenter au 1^{er} avril 2021.